

Prends soin de mon doudou

Projet de mobilisation visant à initier une réflexion et un agir participatif à propos de la prise en charge de l'enfant dans le canton de Neuchâtel

Par Laura Luginbuhl

Travailleuse sociale et étudiante au sein de la filière Master of Arts HES-SO en travail social

Présentation du collectif « Prends soin de mon doudou » formé de professionnel·le·s et visant à défendre les intérêts des usagers et des usagers à la suite du changement de paradigme instauré par le Conseil d'Etat neuchâtelois dans le cadre de sa prise en charge de l'enfance.

Contexte politique et répercussions sur le terrain

Depuis quelques années et de manière régulière, le Canton de Neuchâtel effectue des mesures d'économies afin d'équilibrer ses finances. Celles-ci touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé, du social, de la culture, voire le domaine de la fonction publique. Fin 2017, le Conseil d'Etat neuchâtelois rend public son programme de législature 2018-2021 qui ne prévoit pas moins de 41 mesures d'économies (Conseil d'Etat neuchâtelois, 2017).

Parallèlement, le Conseil d'Etat annonce un changement de paradigme dans le cadre de sa politique

de prise en charge de l'enfance, afin de se rapprocher des statistiques de placement des autres cantons romands, de « moderniser » son dispositif, de respecter au mieux « le bien-être supérieur de l'enfant » consacré par la Convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant et, enfin, ou surtout, afin d'économiser trois millions de francs. Cette réforme telle que présentée et argumentée permettrait donc de faire mieux en dépensant moins.

Dans les faits, cela signifie que le Canton de Neuchâtel passera de 48 à 16 lits en institution pour les enfants dès la naissance, cela dans un délai de trois ou quatre ans (les informations données quant au calendrier de la réforme sont contradictoires). Le Canton favorisera en outre les mesures ambulatoires ou le placement en familles d'accueil non professionnelles.

Les professionnel·le·s de l'enfance s'accordent pour dire qu'il est primordial que le Canton améliore sa politique de prise en charge de l'enfance, en développant ▲

▲ des mesures ambulatoires et en étayant son réseau de familles d'accueil, de manière à pouvoir offrir, lorsque la situation le permet, une alternative au placement en institution, mais ces professionnel·le·s déplorent la manière dont la réforme est réfléchi et menée.

Ils et elles regrettent ainsi le manque de transparence et de communication de la part des décideurs et des décideuses, le fait qu'aucune étude sérieuse sur les besoins réels des enfants n'ait été menée, que la comparaison avec les autres cantons romands se limite aux statistiques, que les nouvelles mesures soient alternatives plutôt que complémentaires, que le stationnaire se voie mis en opposition avec l'ambulatoire, alors que l'élaboration d'un tissage entre les deux serait plus fructueux, que les terrains n'aient pas été consultés et, finalement, que le calendrier de mise en œuvre de la réforme soit si imprécis et si court.

Les professionnel·le·s sont en effet d'avis qu'un tel changement de paradigme ne peut se faire qu'avec le temps et la réflexion nécessaires à de telles évolutions, en fonction des réalités des terrains, progressivement, avec comme première étape le développement et l'évaluation des mesures ambulatoires et des familles d'accueil. Au surplus, les professionnel·le·s voient mal

comment la réforme, obéissant prioritairement à une urgence économique, pourrait se dérouler sans que cela se réalise au détriment des enfants et de leurs familles, si certaines précautions ne sont pas prises.

Très vite, sur les terrains, les répercussions de ce changement se font ressentir. La précipitation entraîne incohérences, inquiétudes, mal-être et sentiment d'impuissance. Quasiment coûte que coûte et pour un maximum de situations, il est dorénavant capital de substituer les mesures ambulatoires ou le placement en familles d'accueil non professionnelles au placement en institution, même si dans les faits, une autre décision serait plus indiquée. La volonté de légitimer le changement de paradigme semble prendre une importance plus grande que les autres intérêts en présence, en l'occurrence ceux des usagers et des usagères.

Naissance du collectif « Prends soin de mon doudou » et élaboration d'un projet participatif

En janvier 2019, dans un contexte devenu encore plus complexe, un groupe de professionnel·le·s (environ dix-huit personnes), dont je fais partie, se rencontrent à plusieurs reprises afin de débattre de la situation. Cette phase de « conscientisation » ▲



Jours heureux – Collectif CrrC

▲ (Fumeaux, 2018, communication personnelle¹) prend du temps, car il s'agit de vivre et d'élaborer ses émotions, de prendre de la distance et d'analyser une situation que les pragmatistes américains qualifieraient de « problématique » (Dewey, 1938, cité dans Cefai, 2016). Nous échangeons sur nos valeurs et nos craintes respectives, nous tentons également de comprendre, pour certains et certaines, comment le système fonctionne en termes de politiques publiques. Qui décide quoi, comment et pourquoi ? A partir de ces discussions, un groupe de six personnes particulièrement intéressées à agir se crée car, à divers degrés, nous sommes fatigué·e·s de cette succession de coupes qui pénalisent plus encore les personnes déjà vulnérables. Usé·e·s par un sentiment d'impuissance qui se développe, inquiets et inquiètes de constater que ces dégradations surviennent sans jamais susciter de véritable opposition, convaincu·e·s qu'il est de notre devoir de travailleurs et de travailleuses sociales de défendre les usagers et les usagères auprès des dirigeant·e·s et d'agir contre la déprofessionnalisation qui découle de ces mesures, nous tentons de constituer une espèce de contre-pouvoir, d'« espace public oppositionnel » (Negt, 2009; Gwiadzinski, 2016).

Au fil des rencontres et en nous inspirant de nos expériences passées, de notre intuition, de la littérature sur les mouvements sociaux ainsi que de la méthodologie de projet participative enseignée notamment au Master en Travail social, le collectif « Prends soin de mon doudou » se crée. Nous réfléchissons aux valeurs qui nous mettent en mouvement, aux finalités que nous souhaitons atteindre, à la meilleure démarche pour y parvenir, aux ressources dont nous disposons et à la manière d'acquérir celles qui nous manquent. Cela nous permet de conceptualiser un projet participatif s'articulant sur deux axes qui se nourrissent mutuellement ou, d'un point de vue systémique, qui interagissent l'un avec l'autre. Nous souhaitons, d'une part, sensibiliser la population à la réforme annoncée en créant des films d'animation et/ou des podcasts (axe 1) et, d'autre part, amener les professionnel·le·s des divers secteurs concernés – qui dans leur pratique quotidienne ne se rencontrent pas beaucoup – et les citoyen·ne·s à mutualiser leurs réalités respectives, dans le but de créer des synergies, des solidarités et un savoir résolument collectif et interdisciplinaire (axe 2). un savoir en tant qu'il donne un pouvoir d'action » (Cefai, 2016, p. 28).

Dans l'idéal, nous aimerions que ce savoir donne envie aux citoyen·ne·s et aux divers·es professionnel·le·s d'agir – ou comme le dirait Hannah Arendt – de surgir dans l'espace public (Leméteil, 2017), par le biais de nouveaux films d'animation, podcasts (ou autres actions qui auraient du sens pour les participant·e·s) de manière à être invité·e·s à «s'asseoir à la table des négociations» (Alinsky, 2012).

A ce stade, nous ne fixons aucune revendication claire. En effet, si des demandes à l'égard de l'Etat devaient être formulées, celles-ci émergeraient des différents professionnel·le·s à travers le processus participatif mis en place. Nous souhaitons ainsi créer un «conflit démocratique», faire naître une discussion, rassembler les acteurs de la société civile pour vivre un processus d'«organisation communautaire» (Alinsky, 2012), et non proposer un contre-projet politique qui serait pré pensé et pré réfléchi par le seul biais de ses initiateurs et de ses initiatrices.

Concrétisation et évaluation du premier axe du projet participatif

Après avoir longuement réfléchi et discuté de la démarche, nous nous lançons finalement dans la concrétisation du projet et, plus spécifiquement, au cœur de l'axe de «sensibilisation» (axe 1). A par-

tir d'un texte écrit par un membre du collectif, nous créons un film d'animation en *Stop motion* (technique d'animation utilisée avec des objets réels, dotés de volume) pour expliquer en quoi la réforme telle que prévue ne nous paraît pas adéquate. Parallèlement, nous rendons le collectif visible sur les réseaux sociaux, créons des dépliants et des autocollants, ainsi qu'un site internet, (<https://prendssoindemondou.websself.net>) dans le but de faire connaître le mouvement et sa démarche. Le 28 avril 2019, nous sortons notre film d'animation (https://www.youtube.com/watch?v=OqaQSW_6N-U&t=34s) et, grâce à ces différents supports ainsi qu'au bouche-à-oreille, la vidéo tourne rapidement.

Tant sur les réseaux sociaux que sur notre site web, nous créons des sections participatives. Nous encourageons les citoyen·ne·s à parler du mouvement qui s'est créé, à prendre contact avec nous, à réagir en commentaires ou par mail, à donner leur avis, leurs idées, ou à nous demander des supports publicitaires. Quelques personnes nous demandent des dépliants et/ou des autocollants, demandent si elles peuvent participer financièrement; mais nous n'atteignons cependant et malheureusement pas le degré de participation citoyenne espéré. En revanche, quelques professionnel·le·s nous contactent afin de nous rencontrer pour ▲

▲ échanger, voire envisager une collaboration. De plus, quelques médias relaient le mouvement par le biais d'articles.

Après quelques jours, nous nous retrouvons pour une évaluation participative de cette première action et pour envisager la suite. Alors que d'habitude nous réfléchissons, débattons et décidons tous ensemble (« participation » et « communication », Ninacs, 2008) de manière très fluide, sans faire face à des questions qui nous divisent fondamentalement, nous nous heurtons, au moment de décider de l'étape suivante du projet, à une situation de désaccord. Alors que les un·e·s souhaitent poursuivre avec l'axe 1, rendre visibles d'autres aspects de la problématique afin de mobiliser plus encore les citoyen·ne·s en prolongeant cette étape, les autres désirent plutôt quitter le virtuel et sa « liquidité » (Baumann, 2000), et s'enraciner dans la réalité en organisant une première soirée de rencontre afin de débiter l'axe 2. De part et d'autre, les arguments fusent pendant de longues heures, jusqu'à ce que nous trouvions la voie, tantôt du compromis, tantôt du consensus.

Première concrétisation de l'axe 2 du projet participatif et dilemmes soulevés

Finalement, nous décidons, d'une part, d'organiser une rencontre

« participative » avec les personnes qui ont contacté le collectif et/ou se sont montrées intéressées par la démarche, et, d'autre part, nous décidons de ne pas annoncer publiquement la tenue de la soirée. De fait, les personnes présentes sont plutôt des professionnel·le·s œuvrant dans différents domaines du champ de l'enfance et de l'adolescence ou dans des domaines connexes. Pour cette soirée, nous préparons différents outils d'animation, mais restons flexibles également, de manière à pouvoir nous adapter aux besoins des participant·e·s et à ce qu'il se passe dans l'instant. Nous effectuons un tour de table – sorte de deuxième phase de conscientisation – et nous nous apercevons que les réalités, inquiétudes et ressentis de chacun·e·s, sont très similaires. Enfin, nous élaborons quelques pistes et idées pour continuer ensemble le projet. Quelques participant·e·s font part, lors de cette soirée, d'une certaine réticence quant à la forme « participative » du projet. En effet, pour ces derniers et ces dernières, il serait plus adéquat d'agir plus concrètement en investissant, par exemple, une piste politique. En effet, la réforme avance vite, les fermetures d'institutions ont déjà cours alors que la « participation », elle, requiert du temps. Nous accueillons la remarque, car il est vrai que nous nous retrouvons

dans un enjeu temporel de poids. Cependant, pour le collectif, le processus participatif du projet, les richesses qu'il génère ainsi que les situations d'*empowerment* qu'il permet est tout aussi important que le résultat escompté à court terme.

Nouveaux partenariats et émergence d'une action collective

Le collectif «Prends soin de mon doudou» multiplie ensuite les échanges et les rencontres et contacte différentes associations et personnes qui bénéficient d'une légitimité politique ainsi que d'une expérience dont le collectif ne dispose pas. Cela permet au collectif de susciter plus encore la participation, de trouver des partenaires précieux et précieuses, et de développer de nouvelles idées.

En octobre 2019, le collectif décide d'organiser une deuxième séance avec les personnes qui ont participé à la première rencontre et celles qui ont rejoint le processus en cours de route. Le but de cette rencontre est de synthétiser les répercussions concrètes de la réforme et d'écrire un rapport à destination, notamment, des député·e·s au Grand Conseil. Une quarantaine de citoyen·ne·s et de professionnel·le·s provenant toutes et tous de domaines divers et variés (médical, scolaire, social) répondent favorablement à l'inv-

tation. Nous bénéficions dès lors d'un regard pluriel sur les questions de fond que la réforme pose, ainsi que sur les difficultés et les préoccupations qu'elle engendre dans les différents secteurs. A cette occasion, en outre, l'idée de mettre sur pied une action collective visant à présenter le collectif et sa démarche aux député·e·s avant qu'ils et elles reçoivent le rapport afin d'éveiller leur intérêt émerge et reçoit un accueil favorable. Au surplus, c'est aussi l'occasion pour le collectif et ses participant·e·s de se découvrir dans un autre contexte, de remettre du mouvement dans la démarche et de recevoir une certaine forme de publicisation.

Le 3 décembre 2019, nous nous retrouvons donc devant le Château de Neuchâtel pour accueillir les député·e·s au Grand Conseil qui se rassemblent pour voter le budget 2020. En adoptant une posture légère, nous présentons brièvement le collectif et leur offrons un doudou avec le message symbolique d'en prendre soin. Puis, en juin 2020 et après relecture, nous finalisons le rapport et le transmettons. Nous ne recevons pas de réponse officielle, mais constatons néanmoins, dans les faits, quelques changements. En effet, une commission parlementaire est instituée pour analyser le déroulement de la réforme et le Centre interfacultaire en droits ▲

▲ de l'enfant de l'Université de Genève (CIDE) est, quant à lui, mandaté pour effectuer un bilan de la réforme. Ce dernier s'est d'ores et déjà prononcé quant au temps imparti pour opérer le changement de paradigme, qu'il juge, comme les professionnel·le·s, insuffisant. Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) annonce d'ailleurs par communiqué de presse le 4 décembre 2020, que le délai pour la suppression des 32 lits en internat sera rallongé de six mois et prendra donc effet, non pas à l'été 2021 mais à la fin de l'année. Pour les professionnel·le·s, ce n'est finalement qu'une victoire en demi-teinte, car ce délai est octroyé faute de pouvoir faire autrement et non pour mieux penser l'articulation de la réforme, adoucir la transition et être en meilleure adéquation avec les besoins des enfants et de leurs familles. En outre, ce délai prolonge le climat d'incertitude et l'impossibilité de penser à long terme. Toutefois, quelque chose se passe, et il reste pour le collectif «Prends soin de mon doudou» et ses partenaires des pistes à envisager ainsi que de l'énergie à déployer.

Conclusion

Le projet tel qu'imaginé initialement par le collectif «Prends soin de mon doudou» s'est vu transformé et remodelé au gré du

temps, en fonction des intérêts des participant·e·s, des différentes étapes du projet, du temps à disposition et, enfin, en fonction des «retours» de la réalité. Ainsi, notre souhait de continuer la sensibilisation des citoyen·ne·s en récoltant d'autres témoignages et en créant, à partir de ces derniers, de nouveaux films d'animation et/ou des podcasts (axe 1) n'a pas – ou pas encore – eu lieu. La participation a pris forme et vie à un autre endroit du projet et il a semblé au collectif qu'il fallait la soutenir, peu importe où elle se trouvait.

Il est compliqué de savoir ce que le collectif «Prends soin de mon doudou» a entraîné comme changements concrets dans le déroulement de la réforme. Nous pouvons néanmoins affirmer que le collectif a réussi à fédérer et à porter les voix de certain·e·s professionnel·le·s qui n'arrivaient pas jusqu'aux décideurs et aux décideuses, voire à devenir un des interlocuteurs principaux sur la question de la réforme. Les des divers secteurs, le collectif a également et probablement permis de créer des solidarités, ainsi qu'un «ailleurs» propice à élargir les perspectives, à uniformiser l'information ainsi qu'à coconstruire un savoir qui circule.

Enfin, ce projet qui nous a fait agir à partir de notre place stratégique de travailleurs et de travailleuses

sociales, ou comme dirait Yann Le Bossé, comme «les gonds d'une porte» (Le Bossé, 2015), nous aura également offert la possibilité de nous frayer un sentier hors

des sentiments de lassitude et d'impuissance.

Laura Luginbuhl

Bibliographie

Alinsky, Saul (2012), *Etre radical*, Les Editions Aden, Bruxelles.

Baumann, Zygmunt (2000), *Liquid Modernity*. Récupéré de <https://giuseppicapograssi.files.wordpress.com/2014/01/bauman-liquid-modernity.pdf>

Cefai, Daniel (2016), Publics, problèmes publics, arènes publiques...», *Questions de communication*, N°30, pp. 25-64. doi: 10.4000/questionsdecommunication.10704

Convention relative aux droits de l'enfant. New York le 20 novembre 1989: RS: 0.107. Récupéré le 25 février 2021 de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/index.html>

Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel (2017), Détail des mesures du plan financier de législature. Récupéré de <https://www.ne.ch/autorites/CE/PL/Docu->

[ments/2017_12_01_PL18-21-Detail_mesures_PFL_VF.pdf](https://www.ne.ch/autorites/CE/PL/Docu-ments/2017_12_01_PL18-21-Detail_mesures_PFL_VF.pdf)

Le Bossé, Yann (2015), «*Ils ne savent pas qu'ils savent*» – Rencontre publique avec Yann Le Bossé. Vidéo en ligne. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=f3dOEDL60P0&t=939s>

Leméteil, Elisabeth (2019), «Arendt (Hannah)» In *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Récupéré le 9 janvier 2020 de <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/arendt-hannah/>

Negt, Oskar (2009), L'espace public oppositionnel aujourd'hui. *Associations Multitudes* 4, (39), 190-195. Récupéré de <https://www.cairn.info>

Ninacs, William A. (2008), *Empowerment et intervention*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.